

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW – Code xx
Hebdos locaux

Programme *Soutien aux initiatives visant le respect des aînés*

**LE DÉPUTÉ DE JEAN-LESAGE, MONSIEUR ANDRÉ DROLET,
ANNONCE LE VERSEMENT DE 70 000 \$ À
LA CORPORATION D'HABITATION DE GIFFARD
POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES AÎNÉS**

Québec, le 15 juin 2010. – Au nom de la ministre responsable des Aînés, M^{me} Marguerite Blais, le député de Jean-Lesage et adjoint parlementaire au Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. André Drolet, annonce le versement d'une aide financière maximale de 70 000 \$ sur deux ans à la Corporation d'habitation de Giffard pour un projet soumis dans le cadre du programme *Soutien aux initiatives visant le respect des aînés* (SIRA).

Le projet de la Corporation d'habitation de Giffard, intitulé *Les aînés de Giffard en action*, vise à poursuivre le travail de mobilisation des ressources du milieu en intervenant sur plusieurs axes : lutte contre la maltraitance, diffusion d'information, promotion de saines habitudes de vie, lutte contre la pauvreté, etc. L'expansion du projet permettra une réelle implantation dans le quartier de Giffard en vue d'y raffermir le tissu social et de briser l'isolement des aînés plus vulnérables.

« L'une des principales qualités de ce programme, c'est qu'il permet une mise en œuvre plus large de projets déjà expérimentés sur le terrain. Grâce à l'aide financière accordée, la Corporation d'habitation de Giffard pourra faire rayonner son expertise afin de favoriser l'amélioration des conditions de vie des aînés et la participation de ceux-ci à la communauté. Voilà un appui de taille pour la réalisation d'activités orientées vers le vieillissement actif », a déclaré le député Drolet.

Le programme SIRA en est à sa deuxième année d'existence, Cela se traduit par le financement de 30 nouveaux projets locaux et régionaux et la reconduction de 79 projets locaux, régionaux et nationaux, pour un total de 109 projets.

Le soutien aux proches aidants, la protection des aînés vulnérables, la participation citoyenne, la lutte contre la maltraitance, les stéréotypes et les préjugés sont quelques-uns des thèmes sur lesquels sont axés les différents projets sélectionnés.

À la suite du budget déposé le 30 mars dernier, le programme SIRA a été augmenté de 4 millions de dollars annuellement pour les trois prochaines années. Ainsi, pour 2010-2011, le budget prévu sera de 9,6 millions de dollars afin d'accroître l'aide pour financer les projets d'organismes sans but lucratif visant le respect des aînés et leur vieillissement actif.

« Les nombreuses retombées bénéfiques de ces projets sont le reflet d'une implication soutenue de la part d'organismes communautaires qui se consacrent pleinement à l'amélioration des conditions de vie des aînés. Notre gouvernement est fier de soutenir davantage ce partenariat qui engendre des initiatives profitables pour les personnes âgées, contribuant ainsi à l'édification d'une société pour tous les âges », a conclu la ministre Blais.

– 30 –

Source : Marie-Josée Bond
Attachée politique
Bureau de comté de Jean-Lesage
Tél. : 418 648-6221

Information : Renaud Dugas
Attaché de presse
Cabinet de la ministre responsable des Aînés
Tél. : 418 646-7757